



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

ID : 063-200070407-20210930-DEL20210508AJ-DE

FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU PUY-DE-DÔME

2 RUE GILBERT MOREL
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Pôle d'évaluation domaniale de Clermont-Fd

Mél. : ddfip63.pole-
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Jacques CHERRI

Téléphone : 04 73 98 31 95

courriel : jacques.cherri@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 4435355

Réf. OSE : 2021-63352-36581

AGGLO PAYS D'ISSOIRE
20, RUE DE LA LIBERTÉ
63500 ISSOIRE

Clermont-Ferrand, le 4 juin 2021

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Immeuble non bâti

Adresse du bien : Route de Charbonnier 63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON

Valeur vénale : 448 000 €

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 – SERVICE CONSULTANT

- Service consultant : Agglo Pays d'Issoire
- Affaire suivie par : MME Séverine GIRAUD

2 – DATE

- de consultation : 12/05/2021
- de réception : 12/05/2021
- de visite : Sur pièces
- de dossier en état : 12/05/2021

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession amiable d'une parcelle de terrain à la commune.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

- Commune : Saint-Germain-Lembron
- Référence cadastrale : F 1060
- Contenance : 11 782 m²
- Description du bien : parcelle de terre non viabilisée, mais avec viabilités en limite de propriété et desservie par une voie rurale.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Nom du propriétaire : Agglo Pays d'Issoire
- Situation d'occupation : bien estimé libre.

6 – URBANISME – RÉSEAUX

Bien situé en zone Uh du PLU communal.

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

/

8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode de la comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local.

La valeur vénale est estimée à 448 000 €.

Cette évaluation est, par ailleurs, assortie d'une marge d'appréciation de 15 %.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

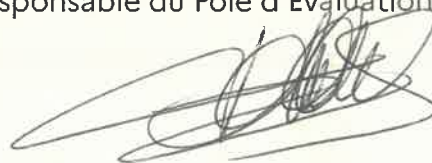
Un an.

10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,
La Responsable du Pôle d'Évaluation Domaniale,



Karine BREMAUD
Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 063-200070407-20210930-DEL20210508AJ-DE

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 063-200070407-20210930-DEL20210508AJ-DE